

Charte d'engagement éco-responsable ASIM

Préambule

Dans le cadre de sa politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), l'Ifremer s'engage pour le développement durable, avec pour ambition de devenir un acteur public exemplaire et contribuer aux engagements de l'État.

Nous souhaitons, à travers cette charte, agir à l'échelle de l'unité ASIM en déployant un plan d'actions concret et aligné sur la politique RSE de l'Ifremer.

De manière pragmatique, nous souhaitons faire évoluer nos pratiques vers un modèle durable et globalement bénéfique. Cela implique d'intégrer pleinement la **transition environnementale**, en mettant en œuvre des changements profonds tels que l'adoption de l'économie circulaire, la réduction de l'utilisation des ressources, et l'écoconception. Parallèlement, nous veillons à prendre en compte les **enjeux sociaux et économiques**, notamment en termes d'équité et de conditions de travail, tout en **formant** les parties prenantes à des pratiques responsables.

Bien que réducteur, le bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) constitue une première étape essentielle pour quantifier nos impacts et identifier des leviers d'action éco-responsable. Cette charte se focalisera dans un premier temps sur cette démarche, afin de poser les bases d'une transition plus globale et inclusive.

Nos objectifs sont les suivants :

- i) **Sensibiliser** les membres d'ASIM à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES),
- ii) **Informer** les membres d'ASIM des émissions de GES générées par les activités de l'unité,
- iii) **Proposer** des actions vertueuses et concrètes pour réduire l'empreinte carbone d'ASIM.

Ce plan d'actions est conçu pour une mise en œuvre rapide et s'intègre dans la stratégie globale de responsabilité environnementale de l'Ifremer.

À travers cette charte, nous affirmons notre engagement à adopter des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement, pour un impact positif et durable.

Plan d'actions

Ce plan d'actions est une décision prise collectivement. Il reflète notre engagement commun vers une démarche de réduction de notre empreinte carbone. Les réflexions menées au sein du GT RSE sont ouvertes aux contributions de tous les membres de l'unité et sont évolutives.

Dans le cadre de cette charte, ASIM s'engage à :

Partie 1. Actions communes

- Participer aux réflexions et initiatives d'ASIM1.5 !

- Participer chaque année à un atelier de sensibilisation sur les enjeux climatiques et environnementaux.
- Réaliser un bilan collectif GES collectif et suivre régulièrement son évolution.
- Promouvoir les bonnes pratiques durables en les partageant avec les étudiants, partenaires, collègues d'autres laboratoires.
- Concrétiser notre engagement lors de la prochaine évaluation HCERES

Partie 2. Actions personnalisées évolutives

De manière individuelle, chaque membre s'engage à réaliser au moins deux actions personnalisées parmi celles proposées par le GT ASIM1.5 :

1. _____
2. _____

Le nombre d'actions individuelles augmentera progressivement (par exemple, deux nouvelles actions chaque année). Les actions choisies pourront être ajustées en cas de contraintes imprévues ou si elles s'avèrent irréalisables. Ces engagements resteront anonymes.

En signant cette charte, je confirme avoir pris connaissance de la Charte d'Engagement Éco-Responsable ASIM et m'engage à contribuer activement à cette démarche.